



## ■ ANNET-SUR-MARNE

# ÉNERGIE. Un parc solaire de 46 hectares

C'est un projet de très grande ampleur qui va être réalisé à Annet : un parc photovoltaïque, l'un des plus grand d'Ile-de-France. Des moutons seront aussi élevés près des panneaux solaires.

C'est au lieu-dit Les Gabots, à Annet-sur-Marne, que de l'électricité sera produite par un parc solaire « C'est important économiquement pour la commune », indique Christian Marchandeaude, maire de la commune

Le 15 février la société ECT, qui détient une triple certification environnementale, a remporté un appel d'offres portant sur la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol. Elle s'étendra sur 46 ha où 43 000 modules seront bâtis et elle sera située à un kilomètre du centre-ville d'Annet.

### Une bergerie

« La ville est traversée par une voie de TGV et dispose de terrains non-habitables en raison des nuisances sonores. Nous avons décidé de réhabiliter ces zones en centrales solaires », détaille la société Akuoenergy, partenaire du projet.

Les terrains retenus, de part et d'autre des voies, bénéficient

d'un bon ensoleillement journalier grâce à une orientation au sud, sans zone d'ombre. L'insertion paysagère est facilitée par la situation en hauteur de la centrale photovoltaïque tout en protégeant les habitants d'Annet des nuisances engendrées par le trafic TGV.

### 10 millions d'euros

« La végétation déjà plantée sera maintenue alors que la couverture boisée des pentes sera densifiée par des plantations de chênes et de charmes, formation végétale présente dans le bois voisin de Saint-Martin », indique la société Akuoenergy.

De plus, autour des panneaux solaires une petite bergerie sera construite, elle accueillera des moutons.

La centrale de 17 MWc permettra d'alimenter en électricité renouvelable l'équivalent de 4 041 foyers français, et d'éviter ainsi la génération de près de 950 tonnes de CO<sup>2</sup> par an. Ce parc deviendra alors l'un des plus grand d'Ile-de-France pour un investissement d'environ dix

millions d'euros.

Du côté des habitants, le maire affirme qu'il n'y a « pas eu d'opposants frontaux au projet ».

Avec ce projet, le maire a décidé de donner une seconde vie à un site d'anciens remblais. « Nous n'avons pas énormément d'activité économique dans la commune, c'est un avantage. Pour ces terrains difficiles, il n'y avait pas tant de solutions. C'est la meilleure. Même si nous n'aurons jamais le rendement d'un parc solaire implanté dans le Midi, nous nous inscrivons dans une démarche économique et renouvelable ».

### Un bail de 50 ans

La communauté de communes ainsi que la commune d'Annet bénéficieront de retombées économiques, ainsi que les citoyens, qui seront invités à bénéficier des fruits de la centrale solaire en investissant



**43 000 modules composeront le nouveau parc solaire à Annet-sur-Marne.** (©Pixabay, photo d'illustration)

dans le projet, via la plateforme AkuoCoop. L'installation de ces panneaux solaires va rapporter un loyer de 20 000 € par an à la commune et 120 000 € par

an répartis entre le Département et l'intercommunalité. Un bail de cinquante ans a été convenu.

Après plusieurs mois de discussion et d'études, la construc-

tion ne devrait plus tarder. Le parc sera opérationnel d'ici un an.

Maëlys Dolbois